

Nouveau référendum

contre la dictature sanitaire de Covid – Durcissement de la loi COVID-19 du 19 mars 2021

En se référant à la devise en allemand : « Cousu deux fois, ça tient mieux », **Aktionsbündnis Urkantone** a pris l'initiative de lancer un nouveau référendum (en s'inspirant du Réseau Choix Vaccinal) contre les modifications de la loi Covid de mars 2021. Ces changements dangereux permettraient d'**instaurer une dictature sanitaire permanente**. Si la loi Covid est rejetée le 13 juin, ce second référendum sera nul et non avenue. Si ce n'est pas le cas, nous aurons toujours la possibilité de soumettre au vote la partie la plus dangereuse du projet de loi. Le gros problème est que le délai référendaire ne court que jusqu'au 8 juillet. Nous avons donc très peu de temps pour collecter les 60 000 signatures nécessaires (50 000 plus réserve).

Voici les changements dangereux du projet de loi Covid de mars 2021 :

- 1. Le Conseil fédéral se voit confier le contrôle total de la vie des citoyens :**
« Le Conseil fédéral définit les critères et les valeurs de référence relatifs aux restrictions et aux assouplissements concernant la vie économique et sociale. » (Art. 1a, dont Berset n'a pas connaissance, selon ses déclarations à la SRF Arena).
- 2. Surveillance de masse par le biais d'un « traçage électronique des contacts qui soit complet et efficace »** (art. 3 al. 7 lettre a).
- 3. Introduction d'un certificat Covid** pour contrôler et restreindre la vie des citoyens (art. 6a certificats de vaccination, de tests et attestation de guérison).
- 4. Une discrimination à l'égard des personnes non vaccinées** qui sera développée à l'avenir (art. 3a : « Les personnes vaccinées contre le COVID-19 au moyen d'un vaccin autorisé [...] ne sont soumises à aucune quarantaine »).

Nous demandons instamment à chacun de commencer immédiatement à collecter des signatures et d'envoyer les feuilles dès que possible à :
Aktionsbündnis Urkantone, Reussacherstrasse 23, 6460 Altdorf UR.

L'organisation non partisane « **Aktionsbündnis Urkantone** pour une politique Corona sensée » prône l'abolition de toutes les restrictions Corona et exige que chaque citoyen soit pleinement libre de suivre ou non les mesures sans qu'il ait à subir de conséquences.



Aktionsbündnis Urkantone
für eine vernünftige Corona-Politik

Référendum contre la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

Publiée dans la Feuille fédérale le 30 mars 2021. Les citoyennes et citoyens soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976, art. 59a-66, que la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Note : Utilisez une feuille séparée pour chaque commune politique ! Seules les personnes d'une même commune politique peuvent signer sur une feuille.

Canton : _____		N° postal : _____		Commune politique : _____	
N°	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules !)	Date naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Expiration du délai référendaire : 8 Juillet 2021

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du referendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu : _____ Signature manuscrite : _____

Date : _____ Fonction officielle : _____

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au 7 Juillet 2021 au plus tard au comité référendaire :

Aktionsbündnis Urkantone, Reussacherstrasse 23, 6460 Altdorf UR; il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

Pour plus d'informations et pour télécharger les listes de signatures, visitez le site www.ur-kantone.ch.

Sceau :